

CaP Finistère

8 mars
Journée internationale des
droits des femmes

Penn Ar Bed



L'hebdomadaire de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste
habilité à publier les annonces légales et judiciaires - ISSN 1269-0791 - 0,50 euro

N° 993
VENDREDI 8 MARS 2013

Dispensé de timbrage BREST CTC

Le 8 mars c'est toute l'année

Que de chemin déjà parcouru, depuis le 8 mars 2012, dans la lutte en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes. Depuis l'élection de François Hollande à la présidence de la République, ce combat a pris une nouvelle dimension.

Un plan global pour la protection des femmes victimes de violences a alors été arrêté. Objectifs : améliorer le premier accueil des femmes, renforcer les protections et accompagner les victimes.

L'égalité professionnelle constitue pour la ministre des Droits des femmes un objectif essentiel à atteindre par des actions concrètes, construites, expérimentées avec les régions et territoires. A cet égard, l'accord intervenu dans le cadre de la grande conférence sociale visant à mettre en place un minimum horaire de 24 heures par semaine, comme référence dans les négociations, est un signe positif puisque 80 % des salariés à temps partiel sont des femmes. Or, la moitié des écarts entre les femmes et les hommes s'expliquent, en effet, par le temps partiel.

Comme il s'y était engagé, le président de la République a recréé un ministère aux droits des femmes, au sein d'un gouvernement paritaire, et a fait de la lutte pour l'égalité une des priorités du gouvernement.

Dès le 30 novembre 2012, pour la première fois depuis douze ans, un comité interministériel spécifique a été organisé. Il a donné le coup d'envoi de la 3^e génération des droits des femmes. La première fut celle du droit de vote et de la citoyenneté. La deuxième, celle du droit des femmes à disposer de leur corps.

Sous l'impulsion de la ministre Najat Vallaud-Belkacem, tous les ministères sont concernés et il ne s'agit plus de supprimer les discriminations flagrantes qui frappent les femmes mais de mettre en place les conditions de l'égalité réelle.

C'est ainsi qu'une série de mesures ont été décidées par ce conseil interministériel. Il s'agit d'abord de s'attaquer aux « inégalités d'habitude », dès le plus jeune âge. L'école a un rôle fondamental à jouer dans ce domaine car c'est là, parfois consciemment, mais le plus souvent inconsciemment, que se reproduisent les stéréotypes qui enferment les individus dans des fonctions et des comportements en fonction de leur sexe. 2013 sera l'année de la mobilisation pour l'égalité à l'école.



Najat Vallaud-Belkacem

Pour étudier l'évolution de la situation et émettre des propositions, le haut conseil à l'égalité réelle, présidé par la costarmoricaine Danièle Bousquet, (voir Cap Finistère n°986) a été mis en place. « Nous allons produire des études et publier des préconisations en direction des pouvoirs publics », expliquait, au mois de janvier, la présidente de cette instance. Une manière de rappeler que, maintenant, le 8 mars c'est toute l'année. 🌹

**CAP
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 7/03/2013



Dossier de la semaine

Santé : vive les coopérations



Vie de la Fédération

Pourquoi le 8 mars ?



Interview

Scop : des entreprises apprenantes

Avec François Kerfourm

La manif de trop

Il faut savoir terminer un mouvement. Les adversaires du mariage pour tous ont eu, longuement, l'occasion de s'exprimer. Dans la rue, à plusieurs reprises, et à l'Assemblée nationale. Tous les amendements, même les plus provocateurs, ont été étudiés et le vote fut sans appel. Dès lors à quoi sert la manifestation du 24 mars ? A mettre en exergue la capacité de mobilisation de la frange la plus rétrograde de la droite française. Car la loi sera votée. On peut comprendre l'enthousiasme de ceux qui n'étaient jamais descendus dans la rue de leur vie et qui découvrent les joies des manif. Mais les Français ne sont pas dupes et comprennent bien que ce qui se joue maintenant relève uniquement d'un rapport de forces au sein de la droite et de l'acharnement d'une chroniqueuse mondaine qui refuse d'accepter le verdict des urnes.

Services publics



A l'occasion d'un échange informel avec des élus et des adhérents du PS de la région de Quimper, Marisol Touraine, Bernard Poignant et François Cuillandre ont rappelé que le changement est l'affaire de tous.

« Pourquoi les Français ont-ils élus François Hollande le 6 mai 2012 ? », s'est demandé Bernard Poignant. Parce qu'ils appréciaient l'homme et parce qu'ils approuvaient les 60 propositions. « mais aussi parce qu'ils savaient que la France vivait une crise profonde et que les socialistes étaient les mieux placés pour traverser cette période difficile en garantissant les services publics et la protection sociale », a insisté le maire de Quimper.

Pour Marisol Touraine, il est important de pouvoir rencontrer celles et ceux qui ont contribué à la victoire de la gauche.

D'abord pour leur présenter et leur expliquer l'action du gouvernement qui mène une politique de justice sociale au service des Français. « Nous savions que ce ne serait pas facile », a-t-elle reconnu. Mais le gouvernement apporte des réponses efficaces et justes. « Les Français sont prêts à faire des efforts. Ils savent bien qu'il ne suffit pas de claquer des doigts pour réformer le pays.

Cependant, pour que les efforts soient acceptés ils doivent être répartis avec justice et s'inscrire dans une démarche globale, correspondant au cap fixé par le président de la République », a insisté la ministre de la Santé.

A l'occasion de ses déplacements, Marisol Touraine constate que les Français sont très attachés à leurs services publics. D'ailleurs, dans une enquête récente, à la question « qu'est-ce que la France pour vous ? » Ils ont répondu : « le drapeau tricolore, la Marseillaise et la sécurité sociale ». Ce patrimoine doit être défendu. C'est l'affaire du gouvernement mais aussi des élus et des militants.

« Vous avez, ici en Bretagne, une responsabilité particulière parce que vous êtes en responsabilité dans les collectivités locales », a indiqué la ministre. « Vous devez mettre en œuvre les politiques sur vos territoires mais aussi faire remonter les attentes des habitants, les préoccupations et les blocages éventuels. »

Santé : vive les coopérations

Marisol Touraine, ministre de la Santé était le 25 février dans le Finistère, pour le lancement officiel de l'ICBO (Institut de cancérologie de Bretagne occidentale).

faut reconnaître la spécificité de l'hôpital public, il ne faut pas s'arrêter au statut des établissements », a-t-elle indiqué. « Lorsque la coopération est nécessaire, il faut aller de l'avant pour répondre aux demandes de la population. » Or, dans le Finistère, c'est bien la question du cancer qu'il faut traiter.



La signature de l'ICBO, le 25 février

L'ICBO est le fruit d'une collaboration entre le CHIC (Centre hospitalier de Cornouaille), le CHRU (Centre Hospitalier régional universitaire) de Brest et la clinique Pasteur de Brest.

Cet institut doit permettre une meilleure prise en charge des patients. Ce n'est pas un hasard si cet institut a vu le jour dans le Finistère. En effet, la pointe occidentale de la Bretagne est plus touchée que d'autres régions par les cancers, en particulier celui du poumon.

Cette signature est intervenue après plusieurs années de travaux préparatoires en lien avec les généralistes, en première ligne pour la prévention, mais aussi pour le suivi des patients et l'annonce de la maladie.

Les médecins généralistes occupent, en effet, une place prépondérante. Leur rôle est essentiel, notamment dans la détection précoce des cancers du sein. Mais aussi pour le suivi des malades isolés.

Bernard Poignant et François Cuillandre ont insisté sur l'importance de la coopération entre les deux principales villes du Finistère, en particulier dans le domaine de la santé. Mais l'entente signée entre les deux villes concerne bien d'autres aspects comme les transports ou l'enseignement supérieur, notamment.

Pour Marisol Touraine cette initiative correspond parfaitement à l'esprit du pacte de confiance qu'elle a lancé. « Même s'il

Il était également question de coopérations à la maison médicale du Faou, que la ministre a visitée en début d'après-midi, avant de se rendre à Brest et d'y rencontrer des étudiants en médecine et de participer à une réunion sur les déserts médicaux.

Alors que de nombreux généralistes partent en retraite et ne sont pas remplacés, des solutions innovantes doivent être trouvées. Au Faou, la communauté de communes de l'Aulne maritime et les professionnels de santé ont travaillé plusieurs années pour présenter un projet cohérent de maison médicale où les patients peuvent trouver des réponses à leurs demandes. Dans cette maison médicale, les patients peuvent trouver des généralistes mais aussi des spécialistes (orthopédiste, ORL, diététicienne ou psychologue).

Ce projet a été soutenu par la communauté de communes mais aussi par la Région. « Par le biais des contrats de pays nous aidons les maisons de santé à hauteur de 14 millions », a rappelé Béatrice Le Marre, conseillère régionale déléguée à la Santé.



Visite de la maison médicale du Faou

Aujourd'hui, seuls 2 % des médecins exercent dans des maisons de santé. Mais, compte tenu du développement des déserts médicaux, les professionnels de santé qui se regroupent pour exercer dans les zones rurales font figure de pionniers. Le gouvernement et les collectivités locales entendent bien les soutenir dans leurs démarches. 🇫🇷

Pourquoi le 8 mars ?

Nous célébrerons cette année la 36^e journée internationale des droits des femmes. Et non pas la journée de la femme, comme on peut le lire trop souvent.

C'est en effet en 1977 que l'ONU a adopté une résolution enjoignant ses pays membres à célébrer une « *Journée des Nations Unies pour les droits de la femme et la paix internationale* », tous les 8 mars. En France c'est le gouvernement socialiste de Pierre Mauroy qui a officialisé cette célébration en 1982.

Mais l'origine de cette revendication remonte au début du XX^e siècle et fut porté par les militantes socialistes. C'est le 8 mars 1910, à Copenhague, sur proposition de Clara Zetkin que la confédération internationale de femmes socialistes de tous les pays a créé cette journée de manifestation annuelle afin de militer pour



La campagne socialiste des municipales de 1989

le droit de vote, l'égalité entre les sexes et le socialisme.

Dans la première partie du XX^e siècle les manifestations du 8 mars visaient surtout à réclamer le droit de vote pour les femmes dans les pays, comme la France, qui ne l'accordèrent qu'après la seconde guerre mondiale. La SFIO fut à la pointe de ce combat pour les droits civiques. Le

gouvernement du Front populaire montra la voix en nommant ministres Cécile Brunschvicg, Suzanne Lacore et Irène Joliot-Curie. Ces trois femmes étaient au gouvernement et ne disposaient pas du droit de vote.

Dans les années 60 et 70, les manifestations du 8 mars visaient à faire reconnaître le droit à la contraception et à l'avortement et l'égalité salariale entre les salariés.

Aujourd'hui, cette journée permet de rappeler les combats pour l'égalité réelle, souvent portés par les collectivités locales. Cette année, la ville de Brest insistera particulièrement sur l'égalité femmes/hommes dans le sport, tandis que celle de Quimper se concentrera particulièrement sur la culture. 🌹

Interview

Scop : des entreprises apprenantes

Avec François Kerfourn

Dans « Les Scop, nous en sommes fiers ! », François Kerfourn, ancien directeur de l'Union régionale Scop de l'Ouest, donne la parole à d'anciens salarié-e-s de Scop et montre la richesse et la diversité de leurs parcours.

C'est ainsi qu'est née l'idée de ce livre. Après un long travail de méthodologie, nous avons procédé à des entretiens qui montrent la diversité et la richesse des parcours.

Cap Finistère : Toutes les entreprises coopératives sont-elles socialement vertueuses ?

François Kerfourn : La coopération est d'abord un état d'esprit. Si certaines entreprises ont été sous les feux de l'actualité c'est en raison de dysfonctionnements dans leur gouvernance. Pour moi, les Scop doivent être des « entreprises apprenantes » où chacun doit pouvoir s'exprimer et où personne ne doit imposer son point de vue aux autres.

Cap Finistère : Qu'attendez-vous de la loi sur l'ESS en préparation ?

François Kerfourn : Il existe trois origines de scop : les créations ex nihilo, les transformations d'entreprises saines et les changements de statuts d'entreprises en difficultés. Bien souvent, les changements

de statuts interviennent lorsqu'il est déjà trop tard. Il convient donc que la loi permette une meilleure anticipation et informe mieux les professionnels de la reprise et de la transmission d'entreprises, partenaires des entreprises comme les organismes consulaires et les administrateurs judiciaires. Un droit préférentiel de reprise pour les salariés permettrait d'éviter des cessations d'activité.

Mais là aussi il faut donner du temps, de manière à ce que les salariés puissent se former. Enfin, la mise en place d'un statut transitoire, n'obligeant pas les sociétaires salariés à disposer de 51 % des parts, serait utile dans certains cas. Il faut bien avoir conscience que les emplois des Scop sont moins délocalisables car les sociétaires vivent sur le territoire de leur entreprise. 🌹



Cap Finistère : Pourquoi avoir choisi de publier un livre de témoignages ?

François Kerfourn : En 2008 nous avons créé le club des anciens coopérateurs, le CAC. Cette association s'était fixée comme objectifs de rassembler les coopérateurs, d'apporter un soutien technique aux projets et de travailler sur l'histoire du mouvement coopératif. A l'occasion d'une assemblée générale, après un tour de table, nous nous sommes rendus compte que tous les parcours méritaient d'être mis en valeur.

François Kerfourn présentera le livre de témoignages, le 10 avril, à Dialogues, à Brest.

Agenda

8 mars

18 h 45 : Conseil fédéral
au local du PS à Brest.

23 mars

9 h 00 : Assemblée
générale du Breis à
Pontivy.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1212P 11428
N° 993 - Vendredi 8 mars 2013
www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros
Abonnement de soutien : à partir
de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

En bref

Réunion des trésoriers de sections



Claire Malléjac, trésorière fédérale, organise le 23 mars de 9 h 00 à 12 h 00, à la MPT de Château-Lin quai Alba, une réunion des trésoriers de section consacrée aux finances de la Fédération et aux règles de financement des campagnes municipales.

Indispensables laboratoires d'analyses



L'actualité récente a mis l'accent sur l'importance des contrôles sanitaires pour garantir la sécurité alimentaire, la qualité des aliments et leur traçabilité. La fiabilité des informations fournies à cet égard est un des atouts des laboratoires départementaux d'analyses (LDA).

Dans un communiqué, l'assemblée des départements de France (ADF) rappelle l'importance du rôle que jouent les laboratoires départementaux d'analyses. « Au nombre de 75, ils sont sous la responsabilité et à la charge financière des départements, depuis leur transfert par les premières lois de décentralisation. Ils emploient 3 600 personnes et jouent un rôle essentiel pour la sécurité publique, en réalisant des analyses dans divers domaines comme la santé animale (rôle de veille et d'intervention en cas d'épizooties), l'hygiène des aliments, la qualité de l'eau et de l'environnement ou le contrôle de la radioactivité et autres produits toxiques.

La loi d'avenir de l'agriculture, actuellement en préparation, devrait conforter juridiquement les missions des laboratoires publics d'analyses, tout en assurant leur pérennité dans un contexte de plus en plus concurrentiel.

Ce qui implique notamment de trouver une bonne articulation avec les laboratoires d'État. Sur l'ensemble de ces aspects, l'Assemblée des Départements de France se montrera évidemment attentive, participera à la négociation avec le gouvernement et y fera des propositions qui sont prêtes. »

Dans le Finistère, l'institut départemental d'analyses, de conseil et d'expertise en hygiène alimentaire, eau, environnement et santé animale, *Idhesa Bretagne Océane*, garantit la transparence et l'indépendance des mesures réalisées pour ses clients et usagers. Le laboratoire public départemental, présidé par Jean-Luc Polard, conseiller général de Brest-BelleVue, agit ainsi pour préserver les intérêts des acteurs économiques, des collectivités territoriales, de l'État et de la population pour l'alimentation, l'eau, l'environnement et la santé.

Handisport

Pour favoriser la pratique sportive des personnes en situation de handicap, le Conseil général s'appuie sur le savoir-faire du Comité départemental handisport (450 licenciés dans le département) et du Comité régional du sport adapté (1 067 licenciés dans le Finistère).

La commission permanente du 4 février a confirmé l'aide du Conseil général qui se traduit par le soutien au financement de deux postes d'animateurs permettant aux deux comités de développer ces pratiques sportives.

Pôle d'échange multimodal de la gare de Quimper



Le vendredi 1^{er} mars, six partenaires (État, Région Bretagne, Conseil général 29, RFF (Réseau ferré de France), SNCF Gares et Connexions et Quimper Communauté) ont signé le contrat de Pôle d'échanges multimodal (PEM) de la gare de Quimper. Il vise à définir le contenu des travaux qui seront effectués dans la gare de Quimper, les périmètres d'ouvrage et les grandes lignes

du partenariat financier. « Le projet Bretagne à Grande Vitesse va s'accompagner d'une augmentation des trafics ferroviaires, avec un impact sensible sur le fonctionnement des gares desservies. Du fait de son positionnement au cœur de la Cornouaille, l'aire d'attractivité de la gare de Quimper est particulièrement étendue. Les conditions d'accès à la gare, tous modes confondus, sont donc essentielles. La Région, par le PEM, réaffirme son partenariat avec les territoires bretons, lutte contre la périphéricité de la Bretagne », a expliqué Pierrick Massiot, président du Conseil régional.

L'objectif des PEM est de promouvoir, dans une logique de développement durable, l'utilisation des transports en commun à tous les niveaux dans le cadre d'une intermodalité cohérente et efficace. Gare routière, stationnement pour vélos, bus... Tout le site de la gare de Quimper, qui sera accessible aux personnes en situation de handicap, va être réaménagé. Des travaux nécessaires puisque de 900 000 usagers par an aujourd'hui, la fréquentation de la gare de Quimper passera à 1,6 million en 2020.

Nouveau maire à Lindenfels

Le conseil municipal de Lindenfels, ville allemande jumelée avec Moëlan-sur-Mer, vient d'élire un nouveau maire.

« Le vainqueur est Michaël Helbig, candidat indépendant, soutenu par le SPD (Parti Socialiste allemand) et par Die Grünen (Les Verts). » Il l'emporte haut la main, avec 63,2% des voix. « C'est une grande victoire pour une commune traditionnellement marquée par des votes en faveur du CDU (droite) », précise Nicolas Morvan.

« Le contexte économique extrêmement tendu dans lequel se débat la commune y est sans doute pour beaucoup », explique le maire de Moëlan-sur-Mer. « En effet, l'ancien maire avait contracté des emprunts toxiques, gagés sur le Franc suisse, ce qui a ruiné Lindenfels. »

Nicolas Morvan précise qu'il a félicité le nouvel élu qui souhaite venir rapidement à Moëlan-sur-Mer.

MJS Brest

Après l'intérim assuré par Jane Ferrelloc, le collectif fédéral des Jeunes Socialistes du Finistère a enregistré la désignation de Quentin Léon, comme animateur du groupe de Brest.